

Demande de réservation de l'Espace 351

Nom du demandeur ou du Président :

Nom de l'association ou de l'entreprise :

Siret :

Date et lieu de naissance :

Adresse (pour les associations du siège social) :

Courriel :

Téléphone :

Numéro contrat d'assurance :

Date de location (prévoir la préparation et le ménage) :

Horaire de la location :

Nom de la manifestation :

Nombre de personnes prévues :

Matériel à disposition	Equipements mis à disposition	Souhait pour la manifestation
Tables	20	
Chaises	50 + 30	
Vidéoprojecteur	1	

Le vidéo projecteur sera à récupérer avec les clés en Mairie.

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter,
- Je m'engage à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages causés aux tiers ainsi que les risques locatifs

Montrevel-en-Bresse, le

Signature

Tarif Espace 351

Un tarif de base est voté par espace pour une manifestation n'excédant pas une journée.

	Tarif de base
Espace 351	200 €

Ce tarif est modulé au regard de l'identité de l'utilisateur en cohérence avec les objectifs de politique publique. Ainsi le tissu associatif est privilégié, ainsi que les locataires montrevellois.

Avantage en nature - diminution coût

	Montrevel-en-Bresse	Hors Montrevel-en-Bresse
Associations et organismes publics*	100%	25%

Des gratuités peuvent être accordées pour les associations et organismes non-montrevellois ayant un ancrage local ou un rayonnement sur le territoire.

Des conventions spécifiques seront élaborées pour les associations bénéficiant des salles avec régularité (ex. cours hebdomadaire), ou exceptionnellement pour des locations non-associatives (réfactions analogues à celles de la salle des fêtes).

Des tarifs pénalités sont enfin proposés au vote :

Pénalités	
Nettoyage non réalisé - léger	100 €
Nettoyage non réalisé - fort	300 €
Chaise endommagée	75 €
Table endommagée	250 €
<i>Pénalités majorées de 20% si dommage non déclaré</i>	
En cas de dommages autres, les pénalités sont calculées au coût réel de remplacement majoré de 10% (30% si dommage non déclaré)	

Ces tarifs sont applicables au 01/03/2024.